



AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le Conseil Municipal se réunira
à la **Salle Polyvalente, Place Monthieux**
Vendredi 29 janvier 2021 à 19h30

Affiché le Vendredi 22 janvier 2021

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

1. Modification des statuts du SDEC
2. Convention avec le SDEC pour étude énergétique bâtiments publics
3. Renouvellement de la Convention avec le Département pour la restauration scolaire
4. Convention CNRACL
5. Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs
6. Participation financière au fonctionnement de l'école Saint-Louis d'Aubusson pour la scolarisation d'élèves résidant à Felletin
7. Inscription des chemins au PDIPR de la Creuse
8. Convention d'autorisation de passage GR89 - Chemin de Montaigne
9. Demande de subvention au titre de la DETR 2021
10. Droit de préemption urbain

Questions diverses

Le Maire



Renée NICOUX